N°19
OCTOBRE 2019
www.gorgesdugardon.fr

L'info des Garrigues

LE JOURNAL DU SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

Des initiatives locales pour la transition énergétique et écologique.

INITIATIVES

Le Soleil, ça rapporte, avec Citre – la coopérative ! P. 04

DOSSIER

Éco-acteurs : quand les acteurs économiques s'engagent pour la préservation de leur territoire P. 06

RENCONTRE

Natura 2000 - Les Garrigues de Lussan : un amandiculteur bio au Mont Bouquet P. 12

SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

Réserve de BIOSPHERE MaB GORGES du GARDON

ÉDITO

L'Info 3G se transforme en Info des garrigues ! Plus étoffée, plus colorée et pédagogique, cette nouvelle mouture de notre magazine d'information sera désormais diffusée au sein de l'ensemble des communes concernées par les actions du Syndicat mixte, de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon aux sept sites Natura 2000 dont il assure la gestion. Soit 63 communes au total.

J'ai souhaité que ce nouveau magazine permette de mieux connaître et apprécier le patrimoine paysager, naturel et culturel de notre territoire mais aussi de promouvoir les initiatives* des acteurs locaux en faveur de la transition énergétique et écologique qui méritent d'être connues car elles sont inspirantes et mobilisatrices.
Et de mobilisation nous avons besoin pour faire face ensemble aux défis colossaux en matière de changement climatique, d'érosion de la biodiversité et de solidarité. Tous les continents et territoires sont concernés et ce qui se passe à l'autre bout du monde est susceptible de nous affecter localement. Les chiffres parlent d'eux même : 45,9°C relevé à Gallargues-le-Montueux cet été, 88 départements sur 101 concernés par des restrictions d'eau en septembre dernier, 72 départs de feu et 766 ha brûlés dans le Gard entre le 1er juillet et le 20 septembre, vignes calcinées par la canicule et production de miel divisée par 4. Mais point de fatalisme. Chacun est concerné et peut agir. C'est ce que s'efforce de faire le Syndicat mixte à son échelle et avec les moyens dont il dispose :

- en protégeant les espèces et les milieux naturels depuis longtemps ;
- en participant au maintien et au développement de l'activité agricole et pastorale en garrigue ;
- en adhérant à la SCIC Citre - la coopérative ;
- en installant des panneaux solaires sur la toiture de la Maison des gorges du Gardon ;
- en soutenant l'association "sans gaz" dans son action en justice pour interdire avec succès le permis de recherche de Gaz de schistes dit "de Montélimar" ;
- en engageant des projets structurants pour le territoire (projet de PNR, Réserve de Biosphère Unesco, démarche Grand Site).

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais de quelques actions emblématiques qui doivent ouvrir la voie à d'autres.

Je suis convaincue que la lecture de ce magazine et les belles initiatives citoyennes qui sont relatées vous donneront l'envie vous aussi d'agir à nos côtés !

** Vous voulez faire connaître une initiative ? Écrivez-nous : contact@gorgesdugardon.fr*

Bérengère Noguier
Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon
Conseillère départementale

S'INFORMER EN CONTINU

Accédez à des contenus complémentaires sur le site :
www.gorgesdugardon.fr

Retrouvez-nous sur :
Syndicat mixte des gorges du Gardon
smgorgesgardon
Syndicat mixte des gorges du Gardon

ÇA BOUGE !
Les actualités en brèves ..... P. 02

INTIATIVES
Le Soleil, ça rapporte, avec Citre – la coopérative ! ..... P. 04

DOSSIER
Éco-acteurs : quand les acteurs économiques s'engagent pour la préservation de leur territoire ..... P. 06

J'AGIS POUR MA NATURE ..... P. 09

DÉCOUVERTE Balade dans le vallon d'Escaunes et Cantarelles ..... P. 10

RENCONTRE
Natura 2000 - Les Garrigues de Lussan : un amandiculteur bio au Mont Bouquet ..... P. 12

PORTRAIT Le Milan noir ..... P. 13

APPRENDRE EN S'AMUSANT
Rien que pour les enfants ! ..... P. 14
Les animations pédagogiques pour petits et grands ..... P. 15

DOSSIER

LES ÉCO-ACTEURS DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

Réchauffement climatique et érosion massive de la biodiversité. Deux sujets qui ont marqué l'année 2019, deux sujets qui nous concernent tous. Qu'on se sente responsable ou pas, une chose est sûre : tout le monde est ou sera impacté. Tout le monde devrait donc se sentir concerné et s'interroger sur la manière d'agir pour ne pas amplifier le phénomène et en limiter la progression.

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon a naturellement pris conscience de ces enjeux et s'engage tous les jours dans le cadre de ses missions et au-delà : protection des espèces sensibles, politique d'achat éco-responsable, exigences fortes dans la construction de bâtiments à faible impact environnemental… Basique ! Mais il s'est aussi fixé un objectif plus complexe : faire agir. Plus complexe car on ne peut et ne veut contraindre et qu'il faut donc convaincre. Informer et sensibiliser sont les deux piliers sur lesquels repose l'action du Syndicat pour y parvenir. Depuis 20 ans, les animateurs s'attèlent toute l'année à cette tâche auprès du grand public avec les sorties nature de mars à octobre, et toute l'année auprès des élèves de classes de primaires.

La prise de conscience est là, mais comment agir ? En 2017, en sa qualité d'initiateur et coordonnateur de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon, le Syndicat mixte a décidé d'élargir sa "cible" en encourageant mais surtout en aidant les acteurs économiques à prendre leur part dans ce défi planétaire.
De cette ambition est né en 2017 le réseau des Éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon qu'anime le Syndicat. Il sont agriculteurs, commerçants, restaurateurs, animateurs de pleine nature… Leurs métiers sont différents, mais ils ont au moins deux points communs : partager des valeurs communes et la volonté d'agir à leur niveau, sur leur territoire, pour contribuer ensemble à réduire leurs impacts environnementaux et à enrayer l'érosion de la biodiversité par le changement de comportements, de modes de productions… mais aussi par des actions de sensibilisation auprès de leur propre clientèle.

Nous avons souhaité les mettre en lumière en leur consacrant un dossier que vous trouverez en pages 6, 7 et 8. Et peut-être cela vous donnera-t-il envie de les rejoindre…?

BIODIVERSITE MAISONS DE SITE LOISIRS PATRIMOINE PAYSAGES AGRICULTURE TRANSMISSION

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GARRIGUES : LE PROJET EST ENTRE LES MAINS DES ÉLUS

Le projet de Parc naturel régional porté par le Syndicat mixte des gorges du Gardon depuis 2012 a passé une étape décisive : près de 65% des communes souhaitent poursuivre en engageant la phase de construction du projet. Ce cap, qui manifeste l'intérêt des élus locaux pour ce projet, était indispensable pour engager les étapes suivantes car un Parc naturel régional, bien que de compétence régionale, ne peut en effet être créé sans la manifestation d'une forte volonté locale. La Région a été saisie pour délibérer.

TRANSMISSION

COCOTTES ET RECYCLAGE !

© Andreas Goellner

Comment détourner 1,5 tonnes de déchets alimentaires par an pour éviter qu'ils finissent dans un incinérateur et en tirer un bénéfice au passage ? En créant un poulailler collectif. Cette belle initiative de l'association "Le poulailler partagé" se passe à Collias. Soutenue par la mairie et le Sictomu, elle offre de surcroît un support pédagogique pour sensibiliser les habitants et les enfants de l'école du village au recyclage. Et l'omelette partagée, c'est pour quand ?!

MAISONS DE SITE

TOURNAGE À LA MAISON DES GORGES DU GARDON

L'équipe de l'émission "Bienvenue chez nous", diffusée sur TF1, était en tournage à la Maison des gorges du Gardon dans l'espace muséographique. Les candidats ont-ils apprécié la visite… ? On retient son souffle jusqu'à cet hiver, date de diffusion de l'émission !

BIODIVERSITE

BAGUAGE DES AIGLONS DE BONELLI SUR LE SITE NATURA 2000 DES GORGES DU GARDON

© SMGG - Thomas Leroy

2019 : un beau "millésime" ! Pour la 2e fois depuis le début du programme de bagage des aiglons de l'aigle de Bonelli en 1990, 5 poussins se sont vus mettre la bague au doigt !

BAGUAGE DES POUSSINS DE VAUTOUR PERCNOPTÈRE SUR LE SITE NATURA 2000 DES GARRIGUES DE LUSSAN

© SMGG – Jeremy Nicot

C'est sous les yeux inquiets de leurs parents que les poussins de percnoptère ont été bagués avant leur grand départ pour l'Afrique. Sachant que les percnoptères sont fidèles à vie, porter une bague au doigt ne devrait pas les effrayer !

NETTOYAGE DU SITE NATURA 2000 DE L'ÉTANG ET DES MARES DE LA CAPELLE

L'équipe du Syndicat mixte des gorges du Gardon a inventorié 90 m³ de déchets sur l'étang de la Capelle, essentiellement sur le plateau. Le nettoyage du site fait partie des priorités d'actions pour l'année 2020.

PAYSAGES

LE GRAND CHÊNE DIT "DE POULX"…

© M. Cabouat – 1937

…Mais il est en réalité situé sur la commune de Nîmes, dans le camp des garrigues ! Que d'émotion de voir ce chêne millénaire de plus de 7 mètres de circonférence à terre. Réputé pour être le plus vieux chêne du Gard (voire de l'arc méditerranéen !), il est tombé en avril 2019.
Mais le géant ne serait pas forcément mort, comme on l'espère tous. Réponse au printemps prochain au moment des bourgeons.

AGRICULTURE

UN NOUVEAU BERGER DANS LES GORGES DU GARDON

Le site Natura 2000 des gorges du Gardon accueille un nouveau berger qui fera pâturer ses moutons principalement sur la commune de Sainte-Anastasie, pour commencer. C'est une bonne nouvelle ça ? Oui ! Car les ovins (moutons) entretiennent les espaces naturels et permettent ainsi de lutter contre les incendies tout en favorisant la biodiversité par le maintien des espaces ouverts.

CANTINE SCOLAIRE BIO ET LOCALE : QUAND L'UNION FAIT LA FORCE !

Les communes de Collias, Argilliers et Sanilhac-Sagriès souhaitent mutualiser à l'échelle des trois communes la confection et la distribution de repas afin d'offrir aux élèves de leur commune une alimentation de qualité, élaborée à partir de produits bio et/ou locaux. Le Syndicat mixte les accompagne pour relever ce beau défi.

PATRIMOINE

RESTAURATION DU PATRIMOINE LES DERNIÈRES RÉALISATIONS DU CHANTIER

En image, les réalisations du chantier d'utilité sociale qui restaure toute l'année le patrimoine communal.

Calade, ponceau et capitelle à Cabrières

Lavogne pour abreuver les brebis et la faune sauvage dans le site Natura 2000 du Camp des garrigues

Restauration d'un mur de soutènement à Dions

Restauration du chemin de l'Articoyse à Castillon du Gard

Capitelle du Pont du Gard

Clapas à Vers Pont du Gard

Mur de soutènement du chemin de la Torte à Collias

STAGES

PIERRE SÈCHE AU PARADIS

Tous les ans, le Syndicat mixte des gorges du Gardon organise 4 stages de deux jours pour permettre aux habitants d'apprendre les rudiments de la pierre sèche. Ces stages ont lieu au printemps et à l'automne. Coût 80€ par personne.

Renseignements :
Daniel Munck - 04 48 27 01 00
d.munck@gorgesdugardon.fr

BRÈVE

LE GARD EST PARMI LES DÉPARTEMENTS OÙ LA DENSITÉ DE SANGLIERS EST LA PLUS ÉLEVÉE EN FRANCE.

Et par conséquent les conflits d'usage entre chasseurs, agriculteurs, gestionnaires d'espace naturels, habitants, les plus importants. Afin d'améliorer les connaissances sur l'espèce et proposer des orientations pour une meilleure gestion, une étude scientifique a été lancée par le CNRS début 2018, en partenariat avec le SMGG. Parmi les informations nécessaires à collecter : savoir où ils se déplacent. Des sangliers sont donc capturés de manière expérimentale puis équipés de gps pour en savoir plus sur leur comportement, en particulier leurs déplacements. À ce stade de l'étude, 40 sangliers ont été capturés et 9 sangliers ont été équipés. Trop peu encore pour tirer des conclusions, à découvrir dans le prochain numéro du Journal des garrigues !

Inauguration de l'installation photovoltaïque de Garrigues Sainte-Eulalie – Février 2019

LE SOLEIL ÇA RAPPORTE, AVEC CITRE - LA COOPÉRATIVE !

Les énergies fossiles sont épuisables, polluantes et la répartition des bénéfices qu'elles génèrent réputées peu équitable. À l'inverse, le soleil est une source d'énergie inépuisable, l'impact environnemental de son exploitation bien inférieur à celui des énergies carbonées et il a le bon goût de briller - presque - pour tout le monde !

C'est sur la base de ce constat paradoxal que Citre – la coopérative est née début 2017 à l'initiative de citoyens entrepreneurs et militants, désireux de contribuer à engager leur territoire sur la voie de la transition énergétique.

Pour répondre à cet objectif d'intérêt général, et conscients de la nécessité d'y associer le plus grand nombre, les fondateurs ont choisi de créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) plutôt qu'une association. Les SCIC existent depuis 2001.

Elles peuvent concerner tous les secteurs d'activités, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière impliquant le respect des règles coopératives (1 personne = 1 voix), la gestion désintéressée (réinvestissement des excédents dans l'activité) et un sociétariat hétérogène : au sein de la gouvernance de Citre – la coopérative siègent côte à côte :

- Des collectivités locales qui cherchent à répondre à leurs responsabilités et à leurs obligations en matière de lutte contre le changement climatique, tout en stimulant l'économie locale.
- Des entreprises locales qui ne demandent qu'à prospérer. Ça tombe bien : le secteur des énergies renouvelables revêt un réel potentiel, mais encore faut-il créer les opportunités.
- Des particuliers de plus en plus nombreux à vouloir donner du sens à leur épargne.

Citre-la coopérative a donc créé les conditions pour que l'ensemble de ces acteurs puisse agir de concert.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ? LE CIRCUIT COURT APPLIQUÉ À L'ÉPARGNE

Le fonctionnement est tellement simple, qu'on se demande comment ne pas y avoir pensé plus tôt ! Citre – la coopérative trouve des lieux de production rentables, c'est-à-dire bien orientés, adaptés, appartenant à des acteurs privés ou publics qui désirent les mettre à disposition, moyennant des modalités à définir au cas par cas : location de toiture, réduction de leur facture énergétique, cession grâcieuse de l'appareil productif à terme… Ensuite, une demande de branchement est formulée par Citre auprès d'Enedis. Une fois l'accord reçu, le tarif de rachat est garanti pendant 20 ans ! Citre - la coopérative n'a plus qu'à lancer la levée de fonds citoyenne. La rémunération peut atteindre 3 % par an (pour rappel, le livret A plafonne à 0,75 %). Citre confie ensuite l'installation à des entreprises locales, elles même coopératrices. Il n'y a plus qu'à gérer tranquillement les installations.

Tout le monde est gagnant : l'économie locale, les collectivités qui remplissent ainsi partiellement leurs obligations de réduction des gaz à effet de serre, les habitants qui gagnent de l'argent avec la satisfaction d'un placement militant, l'environnement qui est préservé, etc.

LA RÉGION OCCITANIE SOUTIENT CITRE !

La Région ambitionne de devenir la première Région à énergie positive de France. Dans cet objectif, elle soutient les projets privés et publics qui concourent à lutter contre le réchauffement climatique (économie d'énergie, développement des énergies renouvelables).

Citre-la coopérative a été lauréate de l'appel à projet "Énergies renouvelables Coopératives et Citoyennes" de la Région Occitanie en 2017. En plus des aides accordées pour lancer la coopérative, la Région s'engage à donner un euro pour chaque euro citoyen collecté par Citre sur son territoire, dans la limite de 500 € par coopérateur.

Installation de Citre - la Coopérative sur le toit de la Maison des gorges du Gardon à Russan

LE PROJET SUR LE TOIT DE LA MAISON DU GRAND SITE DES GORGES DU GARDON

Le Syndicat mixte souhaite naturellement prendre sa part dans la lutte contre le changement climatique. Il est donc très vite devenu coopérateur de Citre – la coopérative afin d'encourager cette initiative originale. Son soutien s'est aussi concrétisé par la mise à disposition du toit de la Maison des gorges du Gardon à Russan pour y installer une unité de production de 9 kw.

Cette installation vient compléter les 4 autres déjà implantées au sein de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon : le toit des écoles de Sanilhac-Sagriès, Collias et Dions, ainsi que le foyer de Garrigues Sainte-Eulalie. Le Syndicat mixte des gorges du Gardon est fier de soutenir cette belle initiative et encourage tout un chacun à participer au financement de ces installations.

FICHE D'IDENTITÉ DE CITRE – LA COOPÉRATIVE

Année de création : Janvier **2017**

Composition : Un conseil coopératif de **9 personnes**

Nombre de coopérateurs : **210**

Collectivités coopératrices : Mairies de **Sanilhac-Sagriès, Garrigues – Sainte-Eulalie, Collias, Dions ; Le Syndicat mixte des gorges du Gardon ; La Communauté de communes du Pont-du-Gard.**

Somme déjà collectée : **90 000 €**

KWh annuels produits sur les 5 installations : **64 000** soit l'équivalent de la consommation moyenne de 12 familles.

Contact : 4 rue Ferdinand Roybet 30700 UZES - 07 83 50 59 75 - **www.citre-coop.org**

CHANGEMENT CLIMATIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Changement climatique, qu'est-ce que ça veut dire concrètement pour nous, habitants du sud de la France, à proximité de la Méditerranée, sous l'influence des Cévennes, dans une zone semi-rurale, où règnent la vigne, les oliviers et les fruitiers ? Quelles conséquences sur nos activités, nos modes de vie, notre santé ? C'est à ces questions que le Syndicat mixte a essayé d'apporter des réponses dans le cadre des conférences *Les lectures gourmandes* organisées à Sanilhac-Sagriès.

Pour visionner la présentation : www.gorgesdugardon.fr, rubrique "Publications".

40,4 %

C'EST LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE L'ALLEMAGNE, CONTRE 19 % SEULEMENT POUR LA FRANCE.

DÉJÀ 6 COLLECTIVITÉS SÉDUITES PAR LE CONCEPT !

La communauté de communes du Pont du Gard est depuis le 24 juin 2019 coopératrice de Citre – La coopérative. Elle est la première communauté de communes et la 6ème collectivité à soutenir la coopérative après les mairies de Sanilhac-Sagriès, Garrigues Sainte-Eulalie, Dions, Collias et le Syndicat mixte des gorges du Gardon. Un projet sur le toit des ateliers techniques à Théziers est à l'étude.

Cette installation d'une puissance de 36 kw minimum sera la plus importante de Citre - la Coopérative.

50 €

C'EST LE MONTANT DE LA PARTICIPATION POUR DEVENIR COOPÉRATEUR DE CITRE – LA COOPÉRATIVE

Logo des éco-acteurs de la réserve de biosphère des gorges du Gardon

ÉCO-ACTEURS : QUAND LES ACTEURS ÉCONOMIQUES S'ENGAGENT POUR LA PRÉSERVATION DE LEUR TERRITOIRE

QU'EST-CE QU'UN ÉCO-ACTEUR ?

À l'issue d'un long processus engagé à l'initiative du SMGG et auquel ont été associés de nombreux habitants, les gorges du Gardon ont été désignées Réserve de biosphère en 2015 par l'Unesco.
Un éco-acteur c'est un professionnel qui exerce son activité sur le territoire de la Réserve de biosphère. Conscient de la richesse exceptionnelle des gorges du Gardon, il adapte ses pratiques pour préserver la biodiversité, la culture, le patrimoine et la qualité de vie du territoire.

Des actions simples en faveur du milieu naturel

Un éco-acteur s'engage formellement à mener des actions simples et concrètes pour diminuer sa consommation d'énergie, préserver la ressource en eau, favoriser la biodiversité, etc. Il s'agit par exemple d'installer des nichoirs à oiseaux sur son terrain, de poser des réducteurs de débit sur tous ses robinets, ou encore de privilégier des équipements économes en énergie lors d'un renouvellement de matériel.

Développer le lien social

Le développement durable ce n'est pas que l'écologie. Il s'agit également de favoriser le lien social à travers des actions simples : recourir à une AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), organiser ou participer à des animations intergénérationnelles ou avec des personnes malades ou handicapées, ou des publics défavorisés, etc.

Des ambassadeurs du territoire

Il s'agit de connaître et faire connaître le territoire, ses richesses, ses produits, son histoire, ses défis… auprès de ses clients, partenaires et collaborateurs. C'est pourquoi un accent tout particulier est mis sur la formation et la connaissance du milieu naturel, des produits locaux, du patrimoine bâti ou culturel du territoire pour faire des éco-acteurs des ambassadeurs du territoire.

Un fonctionnement en réseau

Une dernière particularité des éco-acteurs concerne leur fonctionnement en réseau : des événements réguliers permettent de se retrouver autour de formations, sorties de découverte, moments de convivialité : autant d'occasions de partager savoir-faire et compétences au sein du réseau et de faire émerger des idées, des produits, des services qui n'auraient pas vu le jour autrement.

LES PROS, QU'EST-CE QU'ILS Y GAGNENT ?

Les éco-acteurs intègrent un réseau au sein duquel ils partagent des valeurs communes, un profond attachement à leur territoire et le désir de le préserver et de le faire découvrir. Ils participent à une démarche collective, mutualisent leur expérience et compétences et valorisent les activités des membres du réseau dans le cadre d'échanges de bons procédés. Le syndicat mixte leur apporte un soutien technique à travers des formations, des sorties sur le terrain, des échanges avec les éco-acteurs d'autres réserves de Biosphère et des outils de promotion (site internet, plaquettes, panneaux, évènementiel).

Exemple d'outil de communication : le panneau d'accueil

Signature de la Charte par la Biocoop de Marguerittes avec le Vice-Président au tourisme du SMGG

COMMENT REJOINDRE LE RÉSEAU DES ÉCO-ACTEURS ?

Ne devient pas éco-acteur qui veut. Il faut déjà remplir un certain nombre de pré-requis : les productions agricoles doivent par exemple être en agriculture biologique ou en conversion ; les produits et services ne doivent pas avoir d'impacts directs sur le milieu de types pollution sonore, rejets toxiques, dégradation des sols, … Les professionnels qui souhaitent entrer dans le réseau ont un entretien avec un des animateurs du réseau. Cette étape permet de s'assurer que le candidat a bien compris la démarche et l'esprit de celle-ci. S'il est concluant de part et d'autre, il est suivi d'un diagnostic au cours duquel sont évaluées les pratiques professionnelles du candidat dans le domaine social, environnemental et son implication au sein du territoire. Le choix des engagements se détermine à cette étape-là. Un jury évalue ensuite la pertinence des engagements énoncés, leur cohérence avec les valeurs et objectifs de la charte des éco-acteurs, ainsi que leur faisabilité. Des bilans périodiques sont ensuite régulièrement établis pour suivre l'avancement des engagements et aider à en prendre de nouveaux.

De nombreux thèmes peuvent faire l'objet d'engagements : gestion de l'eau, mobilité, traitement des déchets, performance énergétique, protection et valorisation du patrimoine, maintien et équité du lien social, etc.
Le réseau des éco-acteurs, c'est un lieu de partage d'expériences, de bonnes pratiques mais aussi de créativité ! Au cours d'une rencontre entre éco-acteurs, peut germer un partenariat original comme par exemple la balade imaginée par François Reboul, vigneron, et le guide naturaliste Loïc Bernard autour des plantes comestibles sur le Domaine de Malaïgues à Blauzac. Plus le réseau s'agrandit, plus les opportunités de créer des initiatives et des partenariats augmentent !

Vous exercez une activité économique dans l'une des 26 communes* de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et vous souhaitez rejoindre le réseau ? *Contactez les animateurs du réseau Céline Boulmier ou Daniel Munck au 04 48 27 01 00.*

EXEMPLES D'ENGAGEMENTS

- Former son personnel aux éco-gestes
- Fournir la liste des producteurs locaux aux visiteurs
- Participer au nettoyage de la rivière "Gardon propre"
- Accepter les chèques vacances
- Utiliser des produits d'entretien écolabellisés
- Acheter des fournitures de bureau éco-responsables
- Privilégier les espèces méditerranéennes et bannir les espèces invasives et allergisantes au jardin
- Installer des nichoirs à oiseaux
- Valoriser le petit patrimoine présent sur son lieu d'activité ou dans son environnement proche
- Organiser, participer ou promouvoir des animations intergénérationnelles
- Obtenir la labellisation tourisme et handicap

SE FORMER AUX ÉCO-GESTES

Les éco-acteurs ont tous la volonté de réduire leur impact environnemental. Pour les aider à y parvenir, le Syndicat Mixte a organisé une formation autour des éco-gestes avec l'aide de l'espace info énergie du CAUE du Gard. La formation s'est surtout attachée à sensibiliser et à donner des solutions pratiques, comportementales, facilement accessibles et ne nécessitant pas, du moins à court terme, de lourds investissements.

** Argilliers, Arpaillargues-et-Aureilhac, Blauzac, Bourdic, Bezouce, Cabrières, Castillon-du-Gard, Collias, La Calmette, Dions, Garrigues-Sainte-Eulalie, Lédenon, Marguerittes, Nîmes, Poulx, Remoulins, Sainte-Anastasie, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Chaptes, Saint-Gervasy, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Saint-Maximin, Sanilhac-Sagriès, Sernhac, Uzès, Vers-Pont-du-Gard*

LES ÉCO-ACTEURS

Ecurie Font Clarette
Promenades attelées
ARPAILLARGUES & AUREILHAC
emmanuel.pedeneau@orange.fr

Terres d'Uzès
Fabrication et vente de produits du terroir et d'huiles essentielles
ARPAILLARGUES & AUREILHAC
terresduzes@orange.fr

Domaine de Malaïgue
Viticulture et polyculture biologiques
BLAUZAC
domainedemalaigue@yahoo.fr

L'âne Rit
Ferme de découverte de l'âne et d'activités en lien avec l'élevage
CABRIÈRES
herve.cordilhac@orange.fr

Le Tourbillon
Location de canoë-kayak, paddle géant et kits de via-ferrata
COLLIAS
groupe@canoeletourbillon.com

Le Mas des Vignes
Chambre d'hôtes
DIONS
af.vincent1@orange.fr

Biocoop Marguerittes
Distribution de produits bio
MARGUERITTES
biocoopmarguerittes@gmail.com

Chambre d'hôtes Les Oliviers
Chambre d'hôtes
NÎMES
anne-marie.pit@wanadoo.fr

Chemins magiques
Guide de balades nature
NÎMES
loic.bernard.rando@gmail.com

Les Chemins du Pont du Gard
Promenades attelées
REMOULINS
cheval@lescheminsdupontdugard.com

Natu rando
Location de canoë-kayak, vélos et kits de via-ferrata
REMOULINS
contact@natu-rando.com

Les Figourières
Gîte d'étape, gîte rural, chambres et tables d'hôtes
SAINTE-ANASTASIE
bremond.marc1@orange.fr

Atelier d'Essences
Conseils et ateliers de fabrication de produits naturels et aromathérapie
SAINT-BONNET-DU-GARD
contact@ateliersdessences.fr

Moulin de Cante Perdrix
Fabrication traditionnelle d'huile d'olive
SAINT-BONNET-DU-GARD
contact.moulin@lepetitolivier.fr

L'Ô des Rocques
Viticulture biologique
SAINT-CHAPTES
pelliquier.eric@orange.fr

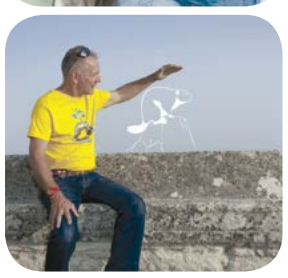

2 Ô - Outdoor
Accompagnateur d'activités de pleine nature
SAINT-DEZERY
contact@2o-outdoor.com

Hôtel Restaurant La Belle Vie
Hôtel restaurant 4 étoiles
SAINT-HILAIRE D'OZILHAN
contact@suites-lbv.com

Gite rural du Mas de Gasc
Gîte rural et agriculture biologique
SAINTE-ANASTASIE
meric@masdegasc.com

Les ânes du mas Bamboche
Gîte et location d'ânes
SANILHAC-SAGRIES
anesbamboche@gmail.com

WWW.ECOACTEUR-GORGESDUGARDON.FR

J'AGIS POUR MA NATURE !

Comment limiter son impact environnemental, favoriser la biodiversité ? Cette rubrique vous apporte quelques conseils et des idées de recettes de la garrigue.

C'est de saison ! Consommer des fruits et légumes locaux de saison permet de diminuer l'utilisation d'énergie dans l'agriculture car ceux-ci n'ont en principe pas eu besoin d'être cultivés sous serre chauffée. Voici un tableau récapitulatif des aliments que vous pouvez consommer mois par mois, pour la période d'Octobre à Mars (Avril-septembre dans le prochain numéro à sortir en mars 2020).

		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
LÉGUMES	Asperge						✗
	Aubergine	✗					
	Brocoli	✗	✗				
	Carotte	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Chou	✗	✗	✗	✗		
	Chou de Bruxelles	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Chou-fleur	✗	✗				✗
	Citrouille		✗				
	Concombre	✗					
	Courge	✗	✗	✗	✗		
	Courgette	✗					
	Céleri	✗	✗	✗	✗	✗	
	Haricot vert	✗					
	Laitue	✗					
	Maïs	✗					
	Navet	✗	✗	✗	✗	✗	
	Oignon	✗	✗	✗	✗	✗	
	Panais	✗	✗	✗	✗	✗	
	Poireau	✗	✗	✗	✗	✗	
	Potiron	✗	✗	✗			
	Radis	✗	✗	✗		✗	
FRUITS	Châtaigne	✗	✗	✗			
	Citron	✗	✗	✗	✗	✗	
	Clémentine		✗	✗	✗	✗	
	Féveroles et fèves			✗			
	Figue	✗					
	Framboise	✗					
	Kiwi		✗	✗	✗	✗	
	Mandarine		✗	✗	✗	✗	
	Myrtille	✗					
	Orange		✗	✗	✗	✗	
	Pamplemousse				✗	✗	
	Poire	✗	✗	✗	✗	✗	
	Pomme	✗	✗	✗	✗	✗	
	Tomate	✗					

Source : www.greenpeace.fr

À COLLER SUR VOTRE FRIGO !

FAITES-LE VOUS-MÊME LES BOULES DE GRAISSE POUR LES OISEAUX

Au printemps, la majorité des oiseaux non migrateurs sont insectivores puis ils deviennent majoritairement granivores à partir de l'automne. Pendant les périodes de froid prolongé les graines sont moins accessibles dans la nature. Entre novembre et mars, vous pouvez aider les oiseaux à mieux résister aux frimas de l'hiver en mettant à leur disposition des boules de graisse agrémentées de graines. Voici une recette toute simple pour fabriquer vous-même vos boules de graisse. Vous aurez besoin pour cela :

- D'un mortier
- Une cuillère à café de :
  - cacahuètes ou des amandes/noisettes, moins riche mais plus local !
  - cerneaux de noix ;
  - graines de tournesol avec coquille ;
  - flocons d'avoine ;
  - raisins secs ou mieux, des baies locales que vous aurez ramassées dans la garrigue (gui, lierre, églantier, nerprun…).
- Graisse végétale sans sel de type margarine (2/3 de la totalité des ingrédients)

Le tout idéalement bio !

Broyer les cacahuètes et les cerneaux de noix dans le mortier. Versez les graines de tournesol, les flocons d'avoine et les raisins secs dans le récipient. Mélangez. Rajoutez la margarine. Il faut compter un tiers de graines pour deux tiers de graisse végétale. Mélangez et formez une boule avec les mains. Insérez une ficelle ou un fil de fer qui facilitera l'attache en hauteur, à l'abri des chats. N'utilisez pas de filet à agrumes pour l'entourer, les oiseaux pourraient rester coincés. Vous pouvez aussi enduire une pomme de pin bien ouverte de cette mixture. Mettez deux heures au réfrigérateur, c'est prêt.

Recette conseillée par la LPO.
Pour voir la recette en vidéo : www.sikana.tv/fr, rubrique Bricolage/fabriquer des abris pour animaux/aider à alimenter les oiseaux
Pour les plus pressés : *vous trouverez des produits prêts à l'emploi auprès de la boutique LPO, des jardineries locales et des magasins Nature et découvertes*

Prochainement :
"Fabriquer soi-même sa lessive"
Vous avez une idée de sujet ? De recette ?
Proposez-la-nous : contact@gorgesdugardon.fr

BALADE DANS LE VALLON D'ESCAUNES ET CANTARELLES

La commune de Sernhac abrite un patrimoine antique insoupçonné que vous pourrez découvrir au cours de cette petite randonnée familiale d'une heure. Bordée par des murets de pierres sèches, elle surplombe le vallon d'Escaunes et Cantarelles. Il s'agit d'une petite vallée posée au creux d'un massif calcaire à la végétation rase qui laisse deviner d'anciennes activités humaines : carrières, murs de pierres sèches, cultures en terrasse, chemins de calades (pavage à base de cailloux plats posés sur la tranche), canalisation de l'eau, escaliers, niches murales, arcs de décharge.

La randonnée passe à proximité de deux canaux creusés par les Romains, longs d'une soixantaine de mètres chacun, morceaux du célèbre aqueduc du Pont du Gard construit au Ier siècle après J.-C. Ces canaux souterrains ont été taillés de front par les hommes. Coups de piolet, traces de lampes à huile, erreurs manifestes de direction et points de jonction entre les équipes sont encore visibles.

Par beau temps, la vue porte jusqu'au mont Ventoux et la plaine agricole de l'arrière-pays nîmois.

À VOIR

- Les nombreuses espèces protégées faisant l'objet de mesures de protection au titre de Natura 2000 :
  Chauves-souris (à la nuit tombée),
  Aigle de Bonelli,
  Vautour percnoptère,
  Circaète Jean-le-Blanc,
  Grand duc d'Europe,
  Busard cendré,
  Milan noir.
- Un patrimoine vernaculaire en pierre sèche
- Les anciennes carrières
- Des tunnels creusés par les romains (partie d'aqueduc)
- D'anciennes terrasses
- Des vues sur la plaine du Gardon, du Rhône jusqu'aux Alpilles

Jeune aigle de Bonelli

UN VALLON : MILLE MURETS, MILLE SOLIDARITÉS

L'association "Le Vallon d'Escaunes à Cantarelles" poursuit depuis plusieurs années un projet de valorisation du vallon qui abrite de magnifiques terrasses méditerranéennes typiques du Languedoc. Le travail de l'association a permis de mettre en valeur l'aqueduc romain et de le rendre accessible à tous (scolaires ou grand public). Pour entretenir les terrasses une fois nettoyées, l'association a proposé une formule originale : des familles ou associations ont "adopté" une parcelle d'oliviers qu'ils se sont engagés à entretenir. En contrepartie, ils jouissent pleinement de la production d'olive récoltée.

Une cinquantaine de familles de tout le Gard est aujourd'hui bénéficiaire de ce dispositif original qui bénéficie désormais à tous les amoureux de notre patrimoine culturel. Quelques lots sont encore disponibles, n'hésitez pas à vous signaler auprès de l'association si vous êtes intéressé par l'adoption d'une olivette.

Contact : Roland Jonquet, roland.jonquet@gmail.com

DESCRIPTIF DE LA BALADE

Durée : 1 heure
Distance : 2.9 km
Dénivelé : 89 mètres
Accessible à pied, cheval et VTT

Le départ se fait de la salle polyvalente de Sernhac. De là, suivre la direction de Saint-Bonnet du Gard par le chemin des Cavalier, Chemin de l'Aqueduc puis Le Rollis, Le Vallon, Chemin de Ronde et La Draille de Perotte. À ce carrefour, le retour vers Sernhac s'effectue par les Sources, Le Rollis, Chemin de l'Aqueduc, Chemin des Cavaliers et Salle polyvalente

Cette randonnée est issue du Carto-guide Gorges du Gardon – Réserve mondiale de biosphère co-édité par le Syndicat Mixte des gorges du Gardon, Gard Tourisme et le Département du Gard en vente à 5 euros dans les offices de tourisme d'Uzès, Remoulins ou encore à la Maison des gorges du Gardon.

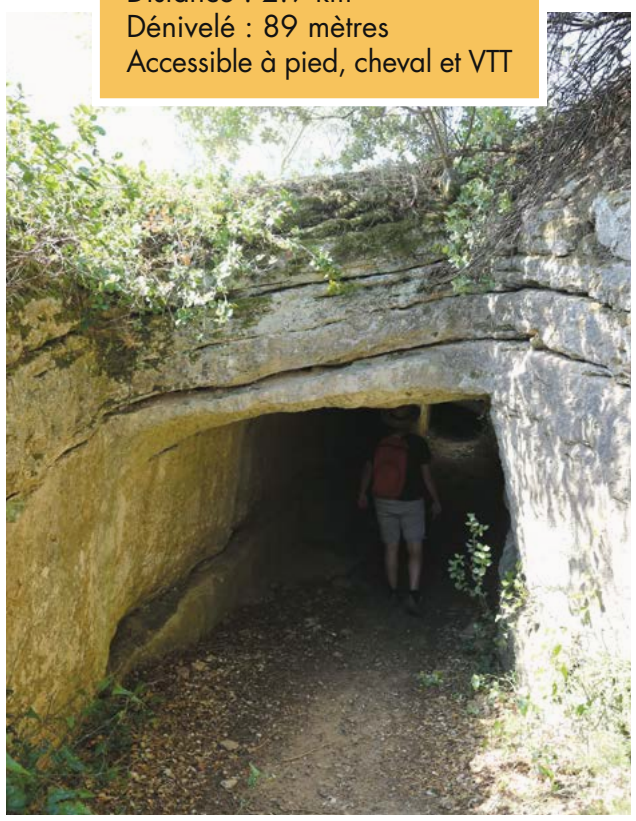

FOCUS SUR LE LÉZARD OCELLÉ *TIMON LEPIDUS*

Avec ses 50 à 60 cm de long, le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe.

C'est un hôte typique des milieux ouverts méditerranéens. Il occupe en général les milieux secs, dégagés et bien ensoleillés : broussailles, garrigues, vignes, oliveraies, vieux murs et rochers. Vous avez donc toutes les chances de l'observer au cours de cette balade. Il est reconnaissable à ces tâches bleues (ocelles) sur les flancs. Il fait partie des 7 espèces de reptiles menacées en France (principales raisons : la disparition de ses habitats due à l'urbanisation et à la déprise agricole mais aussi la prédation-chats, chiens). Il bénéficie d'une attention particulière dans le programme d'actions du site Natura 2000 Le Gardon et ses gorges au sein duquel se situe cette balade.

NATURA 2000 - LES GARRIGUES DE LUSSAN : UN AMANDICULTEUR BIO AU MONT BOUQUET

Alain Barbier est amandiculteur. Rien ne prédestinait ce Niçois d'origine à poser si jeune ses valises, encore moins à devenir agriculteur. Mais au début des années 80, alors qu'il a à peine plus de 20 ans, ce déjà grand baroudeur est tombé sous le charme du "phare" des garrigues gardoises : le Mont Bouquet. Nous avons rencontré Alain pour qu'il nous parle de la culture de l'amande et des pratiques agricoles respectueuses qu'il met en place au sein de ce site exceptionnel classé Natura 2000.

Qu'est-ce qui a motivé votre installation à Bouquet et le choix de la culture de l'amande ? Mon papa était chercheur à l'INRA, spécialisé en pollinisation. Un passionné. Il a participé à la création dans les années 60 de la première école d'apiculture africaine au Maroc. À la retraite, pour poursuivre sa passion, il a décidé de se lancer dans la culture de l'amandier dont la floraison est très abondante (jusqu'à 70 000 fleurs par arbre, ndlr) et très mellifère. C'est le premier arbre qui fleurit et au sortir de l'hiver, les insectes pollinisateurs sont affamés. Il souhaitait s'installer dans les Alpilles, mais les terres étaient déjà trop chères. Au Mont Bouquet les terres étaient pauvres et arides, mais accessibles financièrement, et favorables à la culture de l'amandier qui est un arbre peu exigeant. J'étais moniteur de voile et skipper. Entre deux voyages, je venais lui filer un coup de main pour l'aider à planter les arbres. Et puis un jour, j'ai décidé de m'enraciner à mon tour. J'ai repris le chemin de l'école pour me former à l'agriculture et m'installer à mon compte.

C'était un choix osé car dans les années 80 l'amande était une culture à l'abandon. Comment avez-vous réussi ce pari ? Je n'avais pas les moyens d'investir dans du matériel agricole. J'ai donc décidé de me spécialiser dans l'amande fraîche car elle ne peut être récoltée que manuellement. Les maghrébins étaient de gros consommateurs, la demande était soutenue. Et puis j'étais le seul à en proposer. On m'appelait le roi de l'amande à Châteaurenard ! Sans rouler sur l'or, c'était rentable puisque la récolte à la main ne nécessitait pas de gros investissements. Ca me suffisait, je n'avais pas de gros besoins. Et puis dans l'agriculture, il faut savoir se contenter d'une deux-chevaux. Mais si on est malin, on peut se l'offrir en version décapotable ! J'ai créé un gîte. Le premier sur Bouquet je crois. Ca m'a bien aidé les années où les récoltes n'étaient pas bonnes.

En 2002, vous avez décidé de vous convertir à l'agriculture biologique. Là aussi, on peut dire que vous avez été un précurseur ? Le marché de l'amande a évolué. Les amandes fraîches plus personne n'en mangeait, c'était devenu un marché très marginal, encore aujourd'hui. Il fallait que je m'adapte. Avec la médiatisation des bienfaits de l'amande sur l'alimentation et son utilisation en cosmétique, je voyais bien que cette filière avait de l'avenir. Mais il fallait que j'anticipe et me démarque. L'agriculture biologique semblait une opportunité : la rentabilité est meilleure, la demande est croissante, l'offre réduite et des aides financières facilitaient la conversion. Et puis, il y avait les abeilles, leur rôle déterminant dans la pollinisation auquel je suis sensibilisé depuis mon plus jeune âge. Et je voyais bien que leur population était fragilisée par les pesticides. La pollinisation et donc la production en souffrait. Je m'inquiétais aussi pour ma santé. En 2002, j'ai donc décidé de me convertir à l'agriculture biologique. La transition s'est faite d'autant plus facilement qu'en 2008 le plateau de Lussan et donc la commune de Bouquet a été classé Natura 2000 (Garrigues de Lussan). J'ai pu bénéficier et bénéficie encore à ce titre, et de manière tout à fait volontaire, de subventions supplémentaires (dans le cadre des Mesures agroenvironnementales et Climatiques, voir encadré). J'applique pour cela des mesures de gestion favorables à la biodiversité comme le maintien et l'entretien des haies et le retard de fauche dans mes vergers. C'est un peu lourd d'un point de vue administratif, mais je constate avec satisfaction qu'il y a plus d'oiseaux et de rapaces dans mes vergers. Je ne me suis pas trompé puisque la demande en produits bio est croissante. Aujourd'hui je vends la quasi-totalité de ma production à des magasins spécialisés en bio (Biocoop, pronat, Satoriz, etc.).

Et la retraite, vous la voyez comment ? Avez-vous des enfants tentés par l'aventure ? Mon fils envisage de reprendre l'exploitation, c'est une fierté. Mais je suis soucieux. Même si le marché est prometteur (1 000 tonnes produites en France contre 38 000 tonnes importées), les calamités agricoles sont de plus en plus fréquentes. La sécheresse est la plus préoccupante et au Mont Bouquet l'eau est rare. Impossible d'envisager d'irriguer. Et puis, il y a les nouveaux nuisibles comme la guêpe de l'amandier et contre laquelle il est difficile de lutter. Seule la prophylaxie (mesures préventives, ndlr) permet de limiter leur population, sans les éradiquer tout à fait. Difficile également de trouver de la main d'œuvre aujourd'hui pour la taille. Mais le fait que mon fils ait envie de reprendre me motive. Je me projette, je teste de nouveaux segments de marchés, de nouveaux produits, plus qualitatifs encore. Pour lui ouvrir la voie comme l'avait fait mon père en son temps. Et reprendre les voyages, confiant et serein.

C'EST QUOI LES MAEC ?

Les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale. C'est un outil clé pour la mise en œuvre du projet agro-écologique pour la France. Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique.

LE RETARD DE FAUCHE À QUOI ÇA SERT ?

Du côté des végétaux, une fauche trop hâtive va empêcher les plantes de monter en graines et donc de se ressemer. La diversité floristique est donc menacée. S'agissant des espèces animales, elles trouvent dans les herbes hautes un refuge les mettant à l'abri des prédateurs, de quoi s'alimenter et surtout un lieu de nidification comme pour le busard cendré présent dans le site Natura 2000 des Garrigues de Lussan. Cet oiseau construit son nid à même le sol. Si on coupe trop tôt, c'est toute une couvée qui peut être déchiquetée. C'est la principale menace qui pèse sur cette espèce.

Busard cendré Juvénile © Marc Thibault

Le Milan noir niche dans les grands arbres des ripisylves (formations végétales localisées au bord des cours d'eau) de la Cèze et des gorges du Gardon.

LE MILAN NOIR

Black Kite en anglais, Milano négro en italien, Milan noir en français. Le noir domine dans toutes les langues et pourtant, c'est plutôt un beau brun presque uniforme qui le caractérise et le distingue des autres rapaces. Relativement commun sous nos latitudes, vous l'avez forcément croisé. Rapace de son état, il est donc protégé. Migrateur, il arrive en mars et repart mi-août au sud du Sahara. Il ne reste sous nos latitudes que le temps de se reproduire.

Le mal aimé ? Le Milan noir souffre d'une mauvaise réputation car il est accusé de manger du gibier (lapins, perdrix) et rentrerait donc en concurrence avec la chasse. Mais il consomme en réalité essentiellement des proies mortes à 75% minimum issues de poissons malades ou piégés dans les vasques en période d'étiage. Il peut toutefois chasser des petits mulots, mais c'est marginal. Le Milan noir est ce qu'on appelle un "opportuniste" : il adapte son régime alimentaire en fonction des animaux morts qu'il trouve au gré du hasard. Localement, il profite ainsi abondamment des placettes d'équarrissage aménagées pour le vautour percnoptère par le Syndicat mixte des gorges du Gardon et sur lesquelles sont déposés par des éleveurs des ovins morts mais aussi des déchets ou de la viande invendue issus d'abattoirs locaux et de supermarchés. Il est donc charognard de préférence. Son mets préféré reste le poisson mort qu'il trouve facilement en période d'assèchement du Gardon.

Menaces principales

Le Milan noir est victime de destructions volontaires comme des tirs et des empoisonnements, mais aussi de mort accidentelle comme l'électrocution. La baisse des ressources alimentaires en raison de la raréfaction des zones humides et de la fermeture des décharges a également une incidence sur les populations.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le brun domine largement, mais sa tête est blanche brunâtre striée de brun, son thorax brun strié de roux, sa queue fourchue, son bec noir et ses serres jaunes. Il mesure environ 60 cm et son envergure est de 135 à 155 cm.

LES RAPACES : DES AUXILIAIRES DE CULTURES APPRÉCIÉS DES AGRICULTEURS

Rémi Avignon, agriculteur sur la commune de Sanilhac-Sagriès a installé au centre de ses cultures des poteaux-perchoirs depuis lesquels les rapaces peuvent aisément repérer leurs proies. Les rapaces sont ainsi exploités à leur insu, pour aider l'agriculteur à lutter contre les animaux qui consomment ses cultures (rats taupiers, étourneaux…). M. Avignon est formel : depuis l'installation de ces poteaux, les dégâts des rongeurs sur ses cultures sont beaucoup moins importants.

RIEN QUE POUR LES ENFANTS !

TEXTE À TROU* : TESTE TA CONNAISSANCE SUR LES CHAUVES-SOURIS !

Les chauves-souris sont les seuls _____ volants. Dans la _____ elles dorment suspendues la tête en bas. Elles sortent la _____ pour chasser. C'est un animal _____. Dans l'obscurité, les chauves-souris repèrent les obstacles et les proies en émettant des _____. Ce sont des échos qui les renseignent sur la nature des objets. Elles chassent en utilisant _____. En _____ elles s'endorment profondément. On dit qu'elles _____. Il ne faut pas les déranger car elles gaspilleraient leurs réserves de _____. Il existe plus de _____ espèces de chauves-souris sur Terre. Les espèces que l'on trouve en France mangent des _____.

Les réponses se trouvent parmi les mots suivants : Journée / un filet / nuit / mammifères / pénombre / chocolat / graisse / frites / 1200 / écholocation / nocturne / hibernent / poules / insectes / balai / pénombre / 500 / cris / hiver

Réponse : Les chauves-souris sont les seuls mammifères volants. Dans la journée elles dorment suspendues la tête en bas. Elles sortent la nuit pour chasser. C'est un animal nocturne. Dans l'obscurité, les chauves-souris repèrent les obstacles et les proies en émettant des cris. Ce sont des échos qui les renseignent sur la nature des objets. Elles chassent en utilisant l'écholocation. En hiver elles s'endorment profondément. On dit qu'elles hibernent. Il ne faut pas les déranger car elles gaspilleraient leurs réserves de graisse. Il existe plus de 1200 espèces de chauves-souris sur Terre. Les espèces que l'on trouve en France mangent des insectes.

** Jeux réalisé avec les CE2 de l'école de Vers Pont du Gard*

RAPACES DE GARRIGUE : RELIE À CHAQUE SILHOUETTE SA DESCRIPTION

A

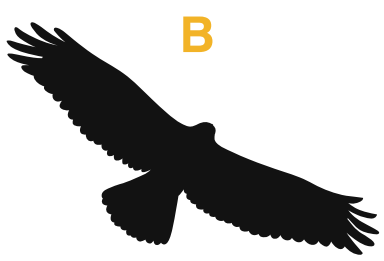

B

La Buse variable

Visible toute l'année, je suis le plus commun des rapaces. Ma silhouette est massive. Ma queue est courte, large et arrondie à l'extrémité. Ma tête est petite. J'aime les espaces dégagés où me percher sur un poteau, afin de guetter ma proie.

Le Milan noir

Visible de mars à la mi-août, ma tête est pâle et ma queue fourchue. j'habite les espaces dégagés et les zones aquatiques (lac, étangs...). Je passe la plupart de mon temps à tracer dans le ciel des cercles pour chasser ou me déplacer.

QUI SUIS-JE ? POUR VOUS AIDER, LISEZ BIEN CE MAGAZINE...

Mon nom me vient d'une caractéristique physique qui me distingue de mes autres congénères. Dès que j'atteins ma maturité sexuelle, vers 3 ans, je me teinte d'un bleu turquoise exotique pour séduire ma belle aux pattes desquelles je rampe. On me voit de moins en moins car je suis en train de disparaître, mais si vous êtes fin observateur vous aurez la chance en vous promenant dans la garrigue de me voir me faire dorer la pilule au soleil.

Réponse : Le lézard Ocelle

RECETTE DE LA GARRIGUE SIMPLISSIME POUR ÉPATER LES PARENTS !

Soupe d'ail au thym

- **Ingrédients (pour 4 personnes) :**
  - 1 grosse tête d'ail ;
  - 1 litre d'eau ;
  - 1 bouillon cube ;
  - 1 brin de Thym commun ;
  - 100 ml de crème liquide ou autre crème végétale.
- **Préparation :**
  - Épluche l'ail et coupe les gousses grossièrement.
  - Place une petite poignée de thym que tu auras idéalement cueillie en te baladant dans la garrigue (sans arracher le pied, juste en prélevant quelques brins) dans un litre d'eau porté à ébullition. Laisse infuser une minute.
  - Retire le brin de thym, ajoute l'ail et le bouillon cube, laisse cuire à feu doux 15 minutes. Retire du feu, ajoute la crème fraîche, mixe le tout. Sert avec un peu de fromage râpé, des croutons de pain, un filet d'huile d'olive.
- ***À venir :***
  - ***Le pourpier en salade et en pesto***
  - ***Fabriquer un sifflet en sureau***

Vous avez une recette "garrigue" à partager ? contact@gorgesdugardon.fr

Source : www.garrigue-gourmande.fr

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
POUR PETITS ET GRANDS

Faire connaître nos patrimoines c'est aider à les faire aimer. Et on respecte et protège plus facilement ce qu'on aime. Voilà pourquoi le Syndicat mixte des gorges du Gardon propose un programme d'animations pédagogiques diversifié depuis plus de 20 ans autour des patrimoines naturels et culturels, à destination du grand public et des scolaires.

Les animateurs professionnels travaillent en partenariat avec les enseignants des établissements élémentaires et des écoles maternelles pour faire émerger un lien affectif privilégié avec la nature. Les projets pédagogiques sont déterminés en collaboration avec les enseignants.

Les durées et le contenu sont adaptés en fonction de la saison, du lieu de l'animation, du niveau et toujours en collaboration avec les enseignants. Souvent une thématique commence en classe pour se poursuivre sur le terrain. Les animations, souvent ludiques, sont agrémentées d'observations naturalistes, d'expériences scientifiques, de productions collectives et se terminent par une évaluation.

Les écoles situées dans les communes membres du Syndicat mixte des gorges du Gardon bénéficient de 7 demi-journées par an. Celles situées dans les sites Natura 2000* gérés par le Syndicat mixte bénéficient également à ce titre de dispositifs pédagogiques. En 2018, une vingtaine d'écoles et 2 368 élèves ont bénéficié de ce dispositif.

Les sorties grand public sont proposées de mars à novembre, autour d'évènements nationaux comme la fête de la migration, la journée mondiale des vautours, la fête de la nature, la journée mondiale des zones humides, la journée européenne du patrimoine, la nuit européenne de la chauve-souris et la nuit de la chouette. Des sorties sont également organisées en dehors de ces évènements comme par exemple la découverte du castor ou sur le thème de la garrigue et du patrimoine en pierre sèche. Le programme est diffusé en mars dans les communes et dans les offices de tourisme. Il est consultable en ligne sur notre site internet www.gorgesdugardon.fr.

Vous êtes professeur des écoles ? Élus ? Parents d'élèves ? Et souhaitez mettre en place une animation ? Contactez nos animateurs Lise ou Sébastien au 04 48 27 01 00.

** La Cèze et ses gorges, le Gardon et ses gorges, Etang de Valliguières, Etang et mares de la Capelle, Garrigues de Lussan soit les communes suivantes : Allègre-les-Fumades, Bagnols-sur-Cèze, Bouquet, Brouzet-les-Alès, La Bruguière, Chusclan, Codolet, Cornillon, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, Goudargues, La Capelle-et-Masmolène, Laudun-l'Ardoise, Lédenon, Lussan, Méjannes-le-Clap, Montclus, Navacelles, Orsan, Potelières, Rivières, Rochegude, La Roque-sur-Cèze, Sabran, Saint-Ambroix, Saint-André-de-Roquepertuis, Saint-Denis, Saint-Gervais, Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan, Saint-Michel-d'Euzet, Saint-Privat-de-Champclos, Saint-Victor-de-Malcap, Saint-Victor-des-Oules, Sainte-Anastasie, Seynes, Tharaux, Vallérargues, Valliguières, Verfeuil.*

LES INSECTES POLLINISATEURS À L'ÉCOLE DE VERS-PONT-DU-GARD

Les enseignants des écoles des classes de CE2 et de CM1 de Vers-Pont-du-Gard ont choisi de travailler avec leurs élèves sur le thème des insectes pollinisateurs. L'animation pédagogique s'est déroulée en deux temps : en fin d'hiver, après une séance théorique en classe sur le rôle fondamental de ces petites bêtes dans l'écosystème, les élèves ont pu faire des observations en garrigue et garnir de matériaux naturels les cavités d'un hôtel à insectes financé par le Syndicat mixte. Les CE2 ont eu la chance de repartir avec un petit nichoir à abeilles solitaires pour l'installer dans leur jardin ou sur leur terrasse.

Une seconde animation au printemps leur a permis d'approfondir la découverte du monde fascinant des insectes, et plus particulièrement des abeilles dites "sauvages" (ou solitaires). Les élèves ont pu constater que des hôtes s'étaient installés pour nicher. Ils ont pu observer aux abords du nichoir la diversité des plantes mellifères de la garrigue et en quoi elles étaient indispensables aux insectes pollinisateurs. Les naturalistes en herbe vont poursuivre cette animation en créant le contenu d'un panneau d'information qui sera installé à côté de l'hôtel et qui permettra d'expliquer aux petits et aux grands le rôle des insectes et en quoi notre avenir est conditionné à la bonne santé de leurs populations.

Ce programme éducatif proposé par le Syndicat mixte des gorges du Gardon permet d'enseigner les bases d'un fonctionnement écosystémique, le rôle majeur des insectes pollinisateurs, mais aussi de les sensibiliser à l'intérêt de privilégier les plantations diversifiées et adaptées.

LA MAISON DES GORGES DU GARDON

La Maison des gorges du Gardon est située à Sainte-Anastasie dans le hameau de Russan. Cet espace muséographique est une introduction aux patrimoines des gorges du Gardon. De nombreuses animations ludiques et interactives (maquette numérique, manipulations, jeu vidéo, film, théâtre optique) rythment la visite. Un carnet d'enquête pour résoudre des énigmes avec l'aide de Lily la chauve-souris permet aux plus jeunes de devenir de véritables experts de la garrigue. Le site est complété par une boutique de produits locaux et un espace pour se détendre autour d'un verre. De belles balades surplombant les gorges sont accessibles depuis la Maison des gorges du Gardon.

La Maison des gorges du Gardon c'est aussi un équipement à disposition des associations locales. Deux salles, équipées d'écran et d'un dispositif de visio-conférence, d'une capacité de 15 et de 60 personnes, agrémentées d'une grande terrasse, sont mises gratuitement, sur réservation, à leur disposition toute l'année.

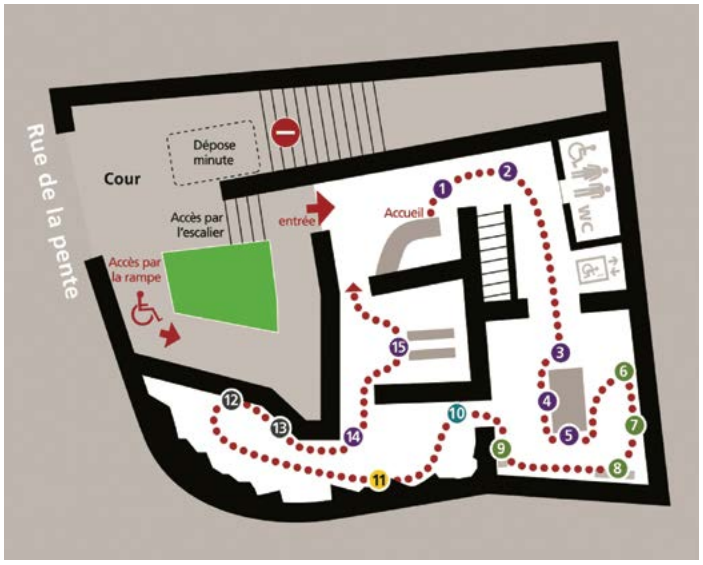

Introduction
1. Accueil
2. L'atmosphère du Gardon
3. Géographie du territoire
4. Les gorges du Gardon
5. Les traces de présence de l'homme

La Garrigue
6. L'homme créa la guarrigue
7. Les construction en pierre sèche
8. La faune
9. La flore

Le Gardon et ses berges
10. Le Gardon au fil des saisons

Falaises et rapaces
11. Les rapaces

Grottes et chauves-souris
12. Les grottes
13. Les chauves-souris

Conclusion
14. Les acteurs de grand site
15. Projection audiovisuelle

ADRESSE

2 rue de la pente
Hameau de Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE
Stationnement au parking de l'église

Tél. : +33 (0)4 48 27 01 00
www.gorgesdugardon.fr

Ouvert du 1er mars au 31 octobre, du mercredi au dimanche, de 10h à 18h.
Entrée gratuite tous les 1ers dimanches de chaque mois (hors juillet-août).

Plein tarif : 3 €
Tarif réduit : 2 € (dont groupe)
Gratuit pour les moins de 6 ans

Labellisé Tourisme et Handicap pour les 4 handicaps.

L'info des Garrigues est un magazine édité par le syndicat mixte des gorges du Gardon (2 numéros par an) et distribué dans les communes concernées par le site classé des gorges du Gardon, par la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et par les sites Natura 2000 suivants : le Gardon et ses gorges, les garrigues de Lussan, la Cèze et ses gorges, l'étang de Valliguières, l'étang et mares de la Capelle, le Camp des garrigues. Soit 63 communes. *Vos remarques et commentaires sont les bienvenus, en nous écrivant à : Syndicat mixte des gorges du Gardon - 2 rue de la Pente - Hameau de Russan - 30190 Sainte-Anastasie.*

Directrice de publication : Bérengère Noguier • Responsable de la rédaction : Jean-Marie Chanabé • Rédaction : Lydie Defos du Rau • Photos : ©SMGG • Photo de couverture : ©Antonio Jose Cespedes • Conception et réalisation : www.agencemars.com • Impression : Printteam - 435 rue Etienne 30900 Nîmes • Tirage : 32000 exemplaires, Imprimés sur papier PEFC avec des encres végétales • Dépôt légal Octobre 2019 - N° ISSN : 2268-8560